SOPHIE VERGNES

LES FRONDEUSES

UNE RÉVOLTE AU FÉMININ (1643-1661)

Préface de Joël Cornette

Époques
CHAMP VALLON

Extrait de la publication

ÉPOQUES
EST UNE COLLECTION
DIRIGÉE PAR
JOËL CORNETTE

Illustration de couverture :
Atelier de Charles et Henri Beaubrun, Portrait d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier.
Vers 1660. Huile sur toile, 130 x 98 cm, Paris, Musée Carnavalet.

© 2013, CHAMP VALLON, 01420 Seyssel
www. champ-vallon. com
ISBN 978-2-87673-898-0
ISSN 0298-4792

Extrait de la publication

LES FRONDEUSES

Extrait de la publication

Sophie Vergnes

LES FRONDEUSES

UNE RÉVOLTE AU FÉMININ (1643-1661)

Préface de Joël Cornette

Champ Vallon

Pour Maxime.

Remerciements

Je voudrais dire ici ma gratitude à l'égard de ceux qui m'ont apporté aide, conseil et soutien pendant les six années qu'a duré la préparation de la thèse de doctorat dont ce livre est tiré.

Mes premières pensées vont à Sophie Cassagnes-Brouquet et Joël Cornette qui ont accepté de diriger mes travaux. Leur disponibilité, leur écoute, leurs conseils bienveillants ont été l'une de mes plus précieuses ressources.

Je voudrais aussi exprimer ma dette à l'égard des enseignants du département d'histoire de l'Université de Toulouse Le Mirail qui, après avoir assuré ma première formation d'historienne, m'ont chaleureusement accueillie parmi eux comme allocataire-monitrice puis ATER. Leur intérêt, leurs conseils et leur soutien m'ont été d'un puissant secours. De même, je voudrais manifester ma reconnaissance aux initiatrices du groupe Olympe de Gouges et aux membres du réseau Arpège ainsi qu'à l'ensemble du laboratoire Framespa UMR 5136. La SIEFAR (Société Internationale pour l'Étude des Femmes d'Ancien Régime) et le groupe Mnémosyne m'ont aussi beaucoup apporté et je tiens à en remercier ici les membres. Ma gratitude va aussi aux historiens et historiennes de tous horizons qui m'ont fait l'honneur de s'intéresser à mes recherches, m'ont aiguillée dans le dédale de la documentation et ont relu certaines de mes productions.

Sur cet ouvrage planent les ombres des Professeurs Thierry Wanegffelen et Michel Taillefer. Le second s'est éteint en février 2011 mais je tiens à lui manifester ici ma reconnaissance pour avoir guidé avec autant de gentillesse que de rigueur mes premiers pas sur les sentiers de la recherche historique. Le Professeur Wangeffelen a assuré la direction de ma thèse de septembre 2006 jusqu'à sa disparition en avril 2009. Malgré la maladie, il s'est montré remarquablement présent et ses réflexions sur le pouvoir féminin au début de l'époque moderne ont largement guidé et enrichi mon propre questionnement.

Enfin, je voudrais dire ma reconnaissance à tous ceux parents, collègues et amis, qui ont partagé mes joies et apaisé mes doutes de chercheuse. Maxime m'a apporté un soutien inestimable. Ce livre lui est dédié.

NOTE SUR LES SOURCES

Dans les pages qui suivent l'orthographe et la syntaxe des citations issues de documents manuscrits ou imprimés rédigés au XVIIe siècle ont été harmonisées et modernisées pour répondre aux règles d'écriture contemporaines. Plusieurs raisons nous ont conduite à faire ce choix.

D'une part, l'orthographe et la syntaxe sont encore peu fixées au milieu du XVIIe siècle, si bien qu'elles varient considérablement d'un texte à l'autre et parfois à l'intérieur d'un même document, en particulier lorsque des femmes, souvent moins instruites que les hommes, en sont les auteurs. Étant donné l'abondance des citations contenues dans cet ouvrage, il nous a paru utile d'en faciliter ainsi la lecture et la compréhension.

D'autre part, certains des textes que nous citons ont fait l'objet de recopiages ou d'éditions modernes aux XIXe et XXe siècles, en particulier les textes littéraires. Le plus souvent, ils ont été modernisés à cette occasion et c'est aujourd'hui cette version qui sert de référence. Il nous a donc paru que leur confrontation avec des documents demeurés manuscrits dont nous aurions conservé l'orthographe aurait donné l'impression infondée d'une langue différente et d'une plus grande modernité des textes littéraires.

Liste des abréviations employées pour désigner les différents dépôts d'archives, bibliothèques et fonds particuliers où se trouvent les documents que nous citons en note :

A. N. : *Archives Nationales*
A. E. : *Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Mémoires et Documents, France*
S. H. D. : *Service Historique de la Défense, Vincennes, Série A (Ancien Régime)*
A. M. Bordeaux : *Archives Municipales de Bordeaux*
Chantilly : *Bibliothèque du Musée Condé de Chantilly, Manuscrits*
B. n. F. : *Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits occidentaux*

Extrait de la publication

NOTE SUR LES SOURCES

F. F. : *Fonds français du département des Manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale de France*

N. A. F. : *Nouvelles acquisitions françaises du département des Manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale de France*

Ars. : *Bibliothèque nationale de France, site de l'Arsenal*

B. Maz. : *Bibliothèque Mazarine*

Institut : *Bibliothèque de l'Institut*

B. Sorb : *Bibliothèque de la Sorbonne*

Extrait de la publication

PRÉFACE

Une Fronde au féminin

Voici une des périodes les plus troubles, mais aussi les plus passionnantes de l'histoire de France : la Fronde, ces « guerres domestiques » qui déchirèrent le royaume entre 1648 et 1653 et mirent à mal le pouvoir royal alors incarné par Anne d'Autriche et Mazarin, « principal ministre », parrain et mentor d'un Louis XIV trop jeune pour régner.

Mais il s'agit ici d'une Fronde un peu particulière, une Fronde au féminin et, qui plus est, une Fronde élargie chronologiquement puisque Sophie Vergnes a choisi, avec raison, et on comprendra vite pourquoi, de débuter son analyse en 1643, quand meurt Louis XIII, pour l'achever autour de 1661, quand triomphe l'ordre royal louis-quatorzien, qui est aussi, très largement, un ordre masculin. Un dernier chapitre est, du reste, consacré à ce qu'on pourrait appeler la Fronde après la Fronde, dans la mesure où la dissidence condéenne ne se termine qu'en 1659 avec la paix des Pyrénées qui marque la fin d'un long conflit militaire avec l'Espagne (1635-1659), d'autant que des femmes de l'aristocratie, notamment les duchesses de Châtillon et de Longueville, ont continué à soutenir jusqu'au bout le prince de Condé passé au service de l'Espagne après l'échec des Frondeurs. Sophie Vergnes va même jusqu'à la parution de La Princesse de Clèves*, en 1678, qui transpose à la cour d'Henri II le temps de la Fronde et fait de la duchesse de Valentinois une sorte d'*alter ego *des intrigantes du milieu du Grand Siècle. Tant il est vrai qu'à lire ce passage de Madame de La Fayette, celui-là même qui ouvre le roman, on croirait qu'il s'agit du synopsis de ce livre sur les Frondeuses : « L'ambition et la galanterie étaient l'âme de cette cour, et occupaient également les hommes et les femmes. Il y avait tant d'intérêts et tant de cabales différentes, et les dames y avaient tant de part, que l'amour était toujours mêlé aux affaires et les affaires à l'amour ».*

*

Pour accéder au versant féminin de la Fronde, Sophie Vergnes n'a négligé aucun des gisements de sources disponibles pour la période 1643-1661. Elle nous offre ainsi une relecture particulièrement attentive de quasiment l'ensemble du corpus, examiné sous un

Extrait de la publication

nouveau regard, afin de faire apparaître des phénomènes jusqu'à présent peu ou mal identifiés.

Le « noyau dur » de la recherche est cependant constitué par les correspondances, notamment les lettres des Frondeuses : une centaine de recueils a ainsi été consultée, le tout dispersé entre les archives nationales, les archives du ministère des Affaires étrangères, les archives du ministère de la Guerre, les archives du musée Condé à Chantilly, les manuscrits de la bibliothèque Mazarine, du fonds ancien de la Sorbonne, ceux de la bibliothèque de l'Institut… Il a fallu aussi déjouer les pièges d'une paléographie redoutable et du chiffrage de nombreux textes, nécessaire pour éviter d'être découvert, notamment des correspondances à haut risque, quand il s'agissait de confier des missions secrètes et importantes… Dans ce vaste ensemble documentaire, il faut souligner d'emblée l'intérêt et la singularité des Mémoires de la Grande Mademoiselle, la fille de Gaston d'Orléans, le frère de Louis XIII, qui offrent au lecteur le privilège rare de pénétrer à l'intérieur de la conscience d'une princesse frondeuse. La Grande Mademoiselle est du reste un des fils rouges de ce livre, tant elle semble condenser et décliner en sa personne toutes les formes du pouvoir féminin en ce mitan du XVII*e siècle, puisqu'elle est successivement ou simultanément Amazone, princesse souveraine, écrivain (ou écrivaine) et célibataire impénitente, quoique toujours à la recherche d'un improbable époux…*

Le lecteur appréciera le va-et-vient constant entre ce que faute de mieux on pourrait appeler la « réalité » des événements dont les Frondeuses sont les actrices, et le jeu des représentations, sachant que les sources sont, en soi, déjà, une représentation qui positionne chacune dans un jeu de rôle, un répertoire imaginaire, allant de l'Amazone glorieuse à l'intrigante perverse : il y a, en permanence, un processus de réinvention, par l'écriture, des événements relatés, notamment dans les Mémoires.

Sans doute n'est-ce pas la première fois que les Frondeuses se retrouvent ainsi héroïnes d'un livre, mais, assurément, jamais de cette façon ! Car dans les multiples manières d'aborder l'histoire de la Fronde et des Frondeuses, depuis Isaac Larrey, dans son Histoire du règne de Louis XIV*, écrit et publié à l'aube du Siècle des Lumières, jusqu'à aujourd'hui, en passant par le silence assourdissant de l'école dite des Annales sur ce sujet, on peut mesurer la somme des préjugés additionnés, des siècles durant, sur ces pauvres dames, dans le cadre d'une histoire écrite non seulement par les vainqueurs, mais aussi par des hommes.*

En effet, jusqu'à ce livre, jusqu'à Sophie Vergnes, l'histoire des Frondeuses a presque toujours été une histoire « intoxiquée » par une dose massive de misogynie et marquée, jusqu'à une époque très récente, par un moralisme, un jugement de valeur, et un parti pris, dont Michelet se révèle, d'une certaine manière, le champion toutes catégories. Voyez ce simple échantillon, extrait de son Histoire de France*: « s'il n'y a pas beaucoup de suite, si tout remue, varie, ne vous étonnez pas. Elles sont filles d'Éole et tournent volontiers au vent de la passion. Ne les blâmons pas trop. Le vrai tort est à la nature {…}. La femme la plus héroïque est pourtant sous le poids d'une fatalité naturelle ; délicate de corps, d'imagination vive, faible souvent et parfois lunatique ». Cette critique récurrente des Frondeuses débute dès leur vivant, de la violence verbale à la violence physique, que la duchesse de Chevreuse*

et la Princesse palatine, notamment, ont essuyée, au nom d'une misogynie particulièrement active, à l'exemple de cette exclamation faite en 1651 par Mazarin et adressée à la duchesse de Chevreuse : « Non mi fidaro più a putane *» {je ne me fierai plus à des putains}, comme si « putane » et « dames » étaient synonymes. Dans cette historiographie plus que partiale, on est surpris de constater que même l'histoire des femmes la plus récente n'a guère accordé de place aux Frondeuses, à l'exemple de la grande histoire des femmes pilotée par Georges Duby et Michelle Perrot qui ne leur accorde qu'une page et demie…*

*

Dans cette histoire revisitée, tout commence donc en 1643, avec l'arrivée d'une femme, Anne d'Autriche, à la régence : c'est bien là une « brèche » ouverte dans l'édifice de l'exclusif masculin et un puissant incitateur pour les femmes de l'aristocratie à s'aventurer sur les chemins tortueux de la politique, même si on mesure bien en même temps les limites d'un pouvoir décliné au féminin, tant est forte la pression des textes justifiant la soumission des femmes à l'ordre masculin (d'Aristote jusqu'à Jean Bodin et Cardin Le Bret, en passant par les épîtres de saint Paul et la transmission patrilinéaire des offices). Que ce modèle d'une régence au féminin ait joué un puissant rôle d'exemple, on le voit bien, quand Sophie Vergnes cite cette lettre ouverte de la princesse douairière de Condé à Anne d'Autriche dans laquelle, pour réclamer la libération de ses enfants emprisonnés en janvier 1650 sur ordre de Mazarin, elle souligne le parallélisme du destin maternel qui unit les deux femmes. On mesure bien aussi combien l'attribution de pleins pouvoirs à Anne d'Autriche en 1643 correspond à l'ouverture d'un « règne des femmes », non seulement au sommet de l'État, mais aussi au cœur des grandes maisons princières qui obtiennent le privilège de siéger au Parlement au sein du parquet, affirmant par là même leurs prérogatives politiques.

On voit bien en même temps les difficultés d'Anne d'Autriche pour s'imposer comme femme d'État, notamment dans les pages consacrées à sa liaison supposée avec Mazarin (un des thèmes récurrents des pamphlets) et Sophie Vergnes écrit, ce qui se révèle presque d'actualité : « le tout est révélateur d'une profonde misogynie et traduit l'incapacité de la société française d'Ancien Régime à penser le rôle de la femme en politique sans s'en référer au domaine du corps ou des sentiments ».

*Le chapitre consacré à la culture des futures Frondeuses est tout à fait passionnant, notamment le gros plan centré sur la « Chambre bleue » de la marquise de Rambouillet, salon précieux, galant et « féminocentrique », où se tissent les réseaux d'amitié, féminine, masculine, sous-tendus par des liens de parenté et des relations amoureuses. C'est là, dans ce véritable laboratoire et cette antichambre de la Fronde au féminin, que se forge une acculturation multiple, littéraire, mondaine, voire politique avec l'*Astrée *comme référence, parce que ce roman-fleuve d'Honoré d'Urfé offre tout un répertoire de situations qui mêlent enjeux guerriers et enjeux sentimentaux avec des héroïnes qui pensent et décident d'elles-mêmes. On comprend bien ici les va et vient qui s'opèrent entre l'imaginaire et la réalité, notamment avec la parution, en dix volumes, tout au long de la Fronde, du* Grand Cyrus *de Madeleine de Scudéry, roman à clé, avec Condé en Cyrus, la duchesse de Longueville*

Extrait de la publication

(à qui le roman est dédié) en Mandane, etc. De nombreux passages mettent en scène des figures de femmes victorieuses, particulièrement l'avant-dernier volume où Cyrus combat les Amazones.

Et c'est ainsi, comme l'explique Sophie Vergnes, que pendant la Fronde les aristocrates, et notamment les femmes, sont tentés de reconnaître dans la réalité observable des épisodes lus dans les romans ou de les reproduire. D'autant que le cardinal de Retz lui-même n'hésite pas, dans ses Mémoires*, à établir un parallèle entre le siège (réel) de Paris et celui (imaginaire) de Marcilly dans l'*Astrée*. Dans leurs lettres cryptées, la duchesse de Longueville et la princesse Palatine camouflent les noms des personnes sous ceux des héros du* Grand Cyrus*. Nous sommes alors dans le cadre d'une première préciosité, marquée par une conception héroïque de la vie et une aspiration à la grandeur. Sophie Vergnes relève, avec raison, que la littérature romanesque véhicule une utopie antiabsolutiste, valorisant l'idéal d'une monarchie tempérée avec une noblesse puissante et valeureuse près du souverain : « phénomène à la fois social, littéraire et artistique, le féminisme héroïque imprègne fortement les mentalités nobiliaires à la veille de la Fronde ». On comprend bien pourquoi les Frondeuses ont puisé dans ces modèles de papier une manière de légitimation à leur action.*

*

Le cœur du livre est consacré aux deux modes d'action principaux des Frondeuses : l'action guerrière et l'action diplomatique.

Voyez les épisodes de fuite travestie et les comportements guerriers de la duchesse de Bouillon, de la Grande Mademoiselle et de la duchesse de Longueville, la sœur du Grand Condé. C'est cette dernière sans doute qui va le plus loin dans l'aventure en se comportant en véritable chef de guerre, nouant même des alliances avec l'étranger, avant de s'investir pleinement dans le parti condéen à Bordeaux. Cette action des Amazones de la Fronde obéit à un même modèle : d'abord, une entrée en rébellion par la fuite au loin (madame de Longueville, fuyant en Normandie après l'arrestation de ses frères et de son époux, le 18 janvier 1650). Vient ensuite la phase très active des Frondeuses qui s'engagent physiquement, métamorphosées en chefs de guerre, à l'exemple encore de la duchesse de Longueville organisant la défense à Dieppe, ou de la princesse de Condé, s'activant aux fortifications à Bordeaux. On les voit multiplier les courriers, prononcer des harangues publiques (la Grande Mademoiselle en 1652 à Orléans et à Paris), tenir des conseils de guerre (la Grande Mademoiselle, encore), s'exposer aux mousquetades (la duchesse de Longueville à Bordeaux). Sans oublier, bien sûr, les fameux coups de canon de la Bastille, peut-être ordonnés par Mademoiselle contre les troupes royales en juillet 1652. Ce qui frappe ici c'est la transposition héroïque « en temps réel », lisible dans les pamphlets et les images qui rendent compte de ces actions. Il y a récurrence de l'image de l'Amazone associée aux activités guerrières des Frondeuses, notamment dans de nombreuses mazarinades. C'est ici que le témoignage des Mémoires *de Mademoiselle confronté au texte des pamphlets et aux gravures met bien en valeur l'écart entre la réalité et la manipulation d'une information qui transforme les Frondeuses en Amazones, prises ainsi au piège et au jeu de la représentation, car les princesses risquent de ne pas être*

Extrait de la publication

à la hauteur de l'image qui reconstruit leur action. En effet, ces femmes ne combattent pas réellement, tout simplement parce qu'elles n'ont pas appris à manier l'épée ou le pistolet, et leur action est souvent décrédibilisée par des stratégies amoureuses ou matrimoniales. Quant au rire, il n'est jamais très loin du sérieux de l'action, à l'image de Mademoiselle portée sur une chaise lors de son entrée à Orléans – « la joie où j'étais, écrit-elle, m'avait mise hors de moi-même et je me pâmais de rire de me voir en si plaisant état ».

Il y a aussi l'action étonnante de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, l'épouse effacée du prince de Condé qui, contre toute attente, plongée dans la guerre malgré elle, passe de l'ombre à la lumière et prend la tête, de mai à octobre 1650, à Bordeaux, du mouvement de libération des princes, même si, on le voit bien, son action a été en partie instrumentalisée par son entourage. On la devine de plus en plus autonome, sûre d'elle, prenant des initiatives de parole (auprès de la foule, ce qui lui permet de jouer sur les émotions populaires) et des initiatives d'action, notamment pour que les parlementaires bordelais prennent la cause de son mari emprisonné. Mais ce n'est pas le modèle de l'Amazone forte qui est ici utilisé, c'est celui de la compassion, destinée à émouvoir les magistrats lorsqu'elle se présente au palais de justice en larmes en tenant son fils par la main. Comme le souligne Sophie Vergnes, Claire-Clémence de Maillé invente, d'une certaine manière, un modèle d'action politique en renonçant à l'idéal héroïque pour une conduite dont la principale caractéristique est le pragmatisme.

On découvrira aussi un autre versant de l'activité des Frondeuses, qui renforce leur crédibilité politique : leur rôle de médiatrices et de négociatrices dans le cadre d'une diplomatie en action, ce que les sources nomment « intrigues ». Ainsi, dans le cadre international quand il s'agit d'obtenir le soutien d'une puissance étrangère, à l'exemple de la duchesse de Longueville et de la princesse de Condé qui n'hésitent par à requérir l'aide du roi d'Espagne ou de l'archiduc des Pays-Bas, à partir de 1650. À l'intérieur même de la Fronde, les femmes jouent aussi un rôle essentiel de médiatrices entre les différents partis, provoquant des retournements capables de modifier l'équilibre des forces, notamment dans deux épisodes décisifs de la Fronde : l'arrestation et la libération des princes. Ainsi, la duchesse de Chevreuse, Marie de Rohan, a-t-elle joué un rôle important dans l'arrestation des princes le 18 janvier 1650, en parvenant à convaincre Gaston d'Orléans. Certains témoignages disent même qu'elle serait à l'origine du coup de force. De même, la Princesse palatine a joué un rôle décisif dans la libération des princes en œuvrant à un accord entre le parti des Princes et la vieille Fronde et elle a d'autant plus de pouvoir dans cette entreprise qu'elle apparaît directement mandatée par les princes eux-mêmes.

Les Frondeuses peuvent aussi jouer un rôle de médiatrices auprès d'une seule personne. C'est le cas de la duchesse de Chevreuse qui représente le duc de Lorraine réfugié aux Pays-Bas ; sur le prince de Condé, c'est la duchesse de Châtillon, sa maîtresse, qui intervient dans la dernière phase des troubles, entre juin 1651 et octobre 1652. Les médiatrices de la Fronde sont d'autant plus efficaces que leurs réseaux familiaux, amicaux et clientélaires se ramifient jusqu'au sein des partis antagonistes, à l'exemple de madame de Rhodes dont l'amant est le garde des Sceaux Châteauneuf et l'amie, la duchesse de Longueville. L'ensemble révèle l'importance toute particulière d'un système politique encore semi-féodal dans lequel les

Extrait de la publication

relations d'homme à homme (ou plutôt ici de femme à homme) se révèlent bien plus efficaces que l'application des lois officielles imposées par le roi. Deux « gros plans » bien venus sont consacrés précisément à deux condottiere *de l'intrigue qui, par leur relation avec Mazarin, espèrent une plus-value symbolique et matérielle : la duchesse de Chevreuse, en 1650 ; la Princesse palatine en 1651.*

En 1650, quand la cour se déplace en Normandie, en Bourgogne, puis en Guyenne, c'est la duchesse de Chevreuse qui est chargée de raffermir les liens avec la « vieille Fronde » ; elle en profite pour multiplier les avis et conseiller en matière de distribution de la faveur royale (notamment dans le choix des gouverneurs de province, quand elle conseille à Mazarin de destituer le duc d'Épernon de son gouvernement de Guyenne ou encore d'intervenir en Provence), tout en jouant un double jeu puisqu'elle continue à défendre les intérêts de la vieille Fronde.

Le tout aboutit à une sorte de portrait-robot du « métier d'intrigante » marqué par une véritable professionnalisation, avec pratique du secret, du double langage, des allégeances multiples et contradictoires, recours au déguisement et au travestissement, à la correspondance clandestine. Et comme l'intrigue est devenue pendant la Fronde un véritable métier, et que tout métier mérite salaire, la duchesse de Chevreuse n'hésite pas à réclamer de l'argent à Mazarin pour ses services de « procureuse », dont une partie sert à acheter des tapisseries appartenant au même Mazarin ! En fait, il apparaît que toutes ces médiatrices cherchent dans l'activité politique une source de revenus, n'hésitant pas, à l'exemple de madame de Châtillon, à solliciter les Espagnols, elle qui a facilité le ralliement du prince de Condé à l'Espagne.

Car toutes pensent prioritairement à leur maison, à leur famille, à leur lignage : à partir du modèle offert par la régente qui gouverne au nom de son fils, Louis XIV, un modèle du reste ambivalent, à la fois « caution et carcan », Sophie Vergnes analyse le degré de liberté et d'action selon des liens verticaux (mère, fille), ou horizontaux (épouse, sœur, comme la duchesse de Longueville, sœur du Grand Condé) dans une famille ou un clan nobiliaire. Cette analyse nous vaut de beaux portraits de femmes en action : les princesses de Condé, la duchesse de Longueville, la Grande Mademoiselle.

Précisément, le modèle offert par Anne-Marie-Louise de Montpensier, la Grande Mademoiselle, est particulièrement intéressant puisqu'elle revendique, en son nom propre, le capital d'autorité détenu par son père, Gaston d'Orléans (voire de son grand-père, Henri IV, dont elle se plaît à rappeler l'ascendance), ce qui lui permet de s'émanciper de sa condition de fille dépendante : elle prend ainsi une part active dans les négociations de son mariage, y compris en intervenant dans la Fronde, notamment en prenant Orléans, espérant forcer le jeune roi à l'épouser ; elle veut ainsi « imposer ses propres conditions et retrouver une force d'initiative que sa condition de fille lui interdisait jusqu'alors ». Dans ses actions « guerrières », comme à Orléans et à Paris, elle agit au nom de son père, mais cette subordination apparente lui permet en fait d'imposer ses propres décisions et d'agir ainsi en toute liberté, au nom de l'autorité souveraine dont elle a hérité par le sang de Bourbon qui coule dans ses veines – à Orléans, écrit-elle, elle a toujours agi « avec une puissance absolue » – et d'un élitisme aristocratique qu'elle exprime tout au long de ses Mémoires *: « il faut que*

Extrait de la publication

les intentions des Grands soient comme les mystères de la foi. Il n'appartient pas aux hommes d'y pénétrer ». C'est ici à la fois le manifeste de la noblesse frondeuse, mais aussi, pour la princesse, une revendication de pleine liberté, presque de droit divin.

Au-delà du cercle familial, Sophie Vergnes envisage aussi les relations nouées entre les Frondeuses et les « partis », c'est-à-dire avec les réseaux amicaux, alliés et clientélaires formés autour des grands lignages, notamment le « matriclan » constitué par l'alliance des maisons Bourbon-Condé et Montmorency. Ce « matriclan » dispose notamment de forts alliés au Parlement (Pierre Viole, président de la quatrième chambre des enquêtes, dévoué à la douairière Condé puis à sa fille, la duchesse de Longueville ; François-Théodore de Nesmond, président à mortier au parlement de Paris, homme de confiance et pacificateur). Sont étudiées aussi les relations nouées avec la « noblesse seconde » provinciale, par la princesse de Condé en Guyenne, par la duchesse de Longueville en Normandie, ce qui provoque un dilemme de fidélité auquel se trouve confronté le duc de Saint-Simon le père du mémorialiste, gouverneur de Blaye, qui porte assistance à la jeune princesse de Condé malgré ses serments de fidélité à la reine, avant de basculer définitivement dans le camp royal. On mesure bien ici la difficulté d'obtenir une aide d'une noblesse seconde qui ne veut pas trahir sa fidélité au roi. De ce point de vue, malgré de nombreuses défections, le soutien de la petite noblesse des seigneurs locaux paraît avoir été beaucoup plus important et solide que celui des grandes maisons alliées, notamment en Guyenne (plus qu'en Normandie pour la duchesse de Longueville).

*

À l'issue de ces extraordinaires et improbables événements, quand les esprits se sont apaisés, il reste le goût de l'amertume et de l'échec. Et cette dernière partie du livre, tout à fait passionnante, consacrée à « la Fronde après la Fronde », à savoir le destin des Frondeuses après le temps des combats multiples, quand elles passent du statut d'héroïnes à celui de vaincues, et de la sphère publique à la sphère privée, alors que l'ordre royal restauré est aussi un ordre patriarcal et masculin. Voyez les larmes de la Grande Mademoiselle qui s'exile dans son vieux château de Saint-Fargeau, « dans le plus grand désert du monde », ce qui ne l'empêche pas de continuer à fronder et à s'opposer à son père, Gaston d'Orléans, qui voudrait gérer ses biens. Et, du reste, nombre de Frondeuses se transforment en gestionnaires avisées et responsables de leurs domaines et de leurs lignages, comme les duchesses de Longueville, de Bouillon, de Chevreuse, qui toutes se comportent en véritables seigneurs et, plus encore, la Grande Mademoiselle en véritable souveraine dans sa principauté de Dombes.

On retrouve aussi ici, dans cet après-Fronde désenchanté, un processus un peu comparable à celui qui eut lieu à la fin des guerres de Religion : l'effacement du passé, l'« oubli perpétuel », une forme de damnatio memoriae *qui permet de restaurer la concorde. Ce retour dans la sphère privée s'accompagne du retour à la toute-puissance du mari, à l'exemple des mesquineries que le prince de Condé inflige à son épouse, Claire-Clémence, « redevenue la femme gauche, timide et soumise que Condé avait épousée à regret en 1641 ».*

Parfois, la retraite s'accompagne d'une conversion religieuse : c'est le cas de la duchesse de Longueville, la sœur du Grand Condé, qui exprime alors son « horreur pour le siècle »,

Extrait de la publication

son « grand dégoût du monde », et se réfugie chez les Carmélites du faubourg Saint-Jacques puis chez les Visitandines de Moulins. On voit bien que ce n'est pas là une rupture, mais au contraire le résultat de tout un processus de détachement du monde, sentiment que la duchesse a exprimé bien avant la Fronde. Le tout conduit à une adhésion au jansénisme, que son directeur de conscience, à partir de 1656, Antoine Singlin, disciple et successeur de Saint-Cyran, fortifie. On est ici face à une conscience du péché et de l'amour-propre poussée à l'extrême, qui est aussi une posture aristocratique : « le renoncement au monde, à la gloire, aux honneurs est tel qu'il apparaît comme une nouvelle forme d'héroïsme et par conséquent comme une nouvelle source de gloire ». Il est vrai qu'il y eut un engagement d'ex-Frondeuses dans le jansénisme (la princesse de Guéméné, belle-sœur de la duchesse de Chevreuse, la Princesse palatine…).

Ce jansénisme militant, qui fait de l'élection divine le cœur de sa doctrine, est pour nos ex-Frondeuses une source de distinction aristocratique, au même titre que l'avaient été leurs activités politiques et militaires, il est d'une certaine manière le moyen de marquer une différence et une liberté, bref de se maintenir envers et contre tout sur le terrain de la contestation.

On comprend bien ici la volonté de Louis XIV d'éradiquer le jansénisme, dans la mesure où son élitisme aristocratique en fait un nouveau moyen de rébellion face à l'ordre royal. Et du reste, Madame de Longueville, qui s'était fait construire un hôtel à Port-Royal des Champs, protégea, jusqu'à sa mort en 1679, les jansénistes poursuivis par le roi. Sa disparition signifia immédiatement la fin du « bel automne » de Port-Royal et la reprise des persécutions…

Portrait de groupe d'une quinzaine de dames d'action, en action, cette Fronde au féminin est aussi une magnifique leçon d'histoire.

Joël CORNETTE

Extrait de la publication

INTRODUCTION

« Une maladie infantile de l'absolutisme », c'est ainsi que Denis Richet qualifie la Fronde dans *La France moderne. L'esprit des institutions*[1]. Cette formule, quoique très éloquente, est pourtant de nature à fausser les perspectives car elle invite à prendre l'histoire à rebours et semble présenter le triomphe de l'absolutisme comme un phénomène nécessaire et inéluctable. Qu'est-ce qu'une maladie infantile ? Il s'agit de troubles graves et parfois même mortels mais, une fois surmontés, ils sont de nature à immuniser l'organisme qui en a été victime contre toute nouvelle affection du même type. La Fronde n'est donc pas considérée pour elle-même mais en tant qu'elle immunise la monarchie française contre les soulèvements populaires, bourgeois, parlementaires et nobiliaires et lui permet ainsi de devenir absolue et incontestée ou presque du temps de Louis XIV. Cette analyse, pour juste qu'elle puisse être, n'en demeure pas moins impuissante à rendre compte des troubles civils qui agitèrent la France de 1648 à 1653. Elle occulte en particulier l'intérêt que peuvent représenter les conceptions alternatives de la monarchie défendues par les Frondeurs, les motifs de leurs ambitions réformatrices ou conservatrices, la teneur de leurs projets politiques, tout comme leurs modes d'action contestataire, quelles qu'en soient les limites et les failles. Elle réduit considérablement la portée de la Fronde en la présentant d'emblée comme un mouvement vaincu et destiné à l'être, comme un mouvement d'arrière-garde.

En réalité, les décès successifs du cardinal de Richelieu, le 4 décembre 1642, et du roi Louis XIII, le 14 mai 1643, le jeune âge de son successeur Louis XIV, qui a alors cinq ans seulement, et le manque d'expérience d'Anne d'Autriche, qui gouverne en son nom comme régente, sont perçus par les contemporains comme autant de facteurs susceptibles de remettre en cause l'évolution absolutiste de la monarchie française engagée au début du siècle. Ces conditions nouvelles paraissent susceptibles de favoriser le succès de solutions politiques alternatives, plus ouvertes aux contre-pouvoirs que représentent les hommes de robe, les grandes maisons princières, mais aussi la noblesse seconde, voire la bourgeoisie de Paris et celle des grandes villes de province.

1. Denis Richet, *La France moderne. L'esprit des institutions*, Paris, Flammarion, 1973, p. 112-114.

Extrait de la publication

La mémoire exacerbée de l'échec provient en grande partie de la très grande complexité de la Fronde dans son déroulement événementiel, du manque de clarté des objectifs poursuivis par les principaux partis contestataires, qui changent plusieurs fois d'alliance au cours des cinq années que durent les troubles civils, semblant ainsi se conduire sans but, mais aussi des excès de langage et de comportement qui donnent au conflit l'apparence d'une foire d'empoigne ou d'un théâtre de marionnettes. Par bien des aspects, en effet, la Fronde ressemble à une brutale poussée de fièvre, à un épisode de délire incontrôlé, bientôt apaisé et guéri par la reprise en main d'un monarque devenu majeur et capable de régner seul.

Pourtant, comprendre la Fronde et tenter d'en saisir les enjeux sans se contenter de ces images ni verser dans la téléologie nécessite d'abord de reprendre ses principales articulations chronologiques en remontant au début de la régence d'Anne d'Autriche, en mai 1643. Dès cette date, les pouvoirs concurrents relèvent la tête. La régente envoie un signal de fermeté très fort lorsqu'elle choisit pour premier ministre le cardinal Mazarin, à juste titre considéré comme le successeur de Richelieu. Cependant, la cour est livrée à une agitation tumultueuse où les grandes maisons aristocratiques cherchent à supplanter le nouveau ministre et se disputent la faveur de la régente. Les bourgeois de Paris et les magistrats des cours souveraines, excédés par la politique fiscale du surintendant Particelli d'Émery, destinée à financer la guerre franco-espagnole, expriment de plus en plus clairement leur mécontentement. Du 30 juin au 9 juillet 1648, les membres de ces cours réunis en une unique assemblée rédigent la Charte de la chambre Saint-Louis, un véritable programme de réforme du système politique français, qui constitue une profonde remise en question de l'inflexion absolutiste donnée à la royauté française par Richelieu. La régente riposte en faisant arrêter deux des principaux meneurs du parlement le 26 août 1648 à l'occasion du *Te Deum* donné à Notre-Dame de Paris pour célébrer la victoire de Lens. Mais il s'ensuit une première phase de rébellion au cours de laquelle la capitale se couvre de barricades. Sous la pression populaire, la régente est contrainte d'élargir les prisonniers dès le 28 août et de céder une première fois face à ses opposants. Ces « journées des barricades » ouvrent la première phase de la Fronde, dite parlementaire. Mais cet adjectif n'est pas le mieux choisi, car les différents clans qui se sont formés parmi la noblesse du royaume profitent aussi de ce conflit pour faire entendre leurs doléances et leurs ambitions en s'alliant aux hommes de loi ou à la régente.

De janvier à mars 1649, le siège de Paris, conduit par Condé, premier prince du sang, sur ordre d'Anne d'Autriche et de Mazarin, afin de mettre un terme à l'opposition parlementaire, offre aux aristocrates mécontents l'occasion de faire leur entrée dans la guerre civile. Les ducs de Bouillon, Noirmoutier, Elbeuf, Beaufort et Longueville, les princes de Conti et de Marsillac, le maréchal de La Mothe rejoignent les assiégés et commandent leurs troupes. Au bout de quelques mois, la supériorité militaire de Condé aboutit à la victoire provisoire du gouverne-

ment légitime sur les rebelles. Cependant, les traités de Rueil (11 mars 1649) et de Saint-Germain (1er avril 1649) ne font que refermer une parenthèse et ne terminent pas le conflit, qui s'est déjà étendu à la Normandie, tandis que des dissensions importantes entre le gouverneur et la population locale apparaissent en Provence et en Guyenne.

Dans les mois qui suivent, les prétentions excessives de Condé, qui se présente comme le sauveur de la monarchie, révèlent que le pouvoir royal est toujours le jouet de factions rivales. Alors, la vieille Fronde, issue du parti des assiégés de 1649 et menée par le coadjuteur de l'archevêque de Paris, Jean-François-Paul de Gondi, se solidarise temporairement avec le pouvoir royal pour favoriser l'emprisonnement du prince, de son frère Conti et de son beau-frère le duc Longueville en janvier 1650. Une seconde phase du conflit s'ouvre alors. Elle oppose désormais la cour au parti des Princes formé par les proches des prisonniers en vue d'obtenir leur libération. Parsemés de diverses prises d'armes en Normandie, en Bourgogne, en Guyenne et en Champagne, les événements de la Fronde des Princes mettent à nouveau en évidence la supériorité militaire des royaux. Cependant, à la fin de l'année 1650, le parti des Princes parvient à conclure une alliance avec la vieille Fronde, déçue par les promesses non tenues de la cour. Face à l'« Union des deux Frondes », Mazarin est obligé de céder. Il s'enfuit dans la nuit du 6 au 7 février 1651 et part se réfugier dans l'Empire non sans avoir libéré les prisonniers.

Mais après leur retour, les cartes sont une nouvelle fois redistribuées. La vieille Fronde, qui s'estime mal récompensée de ses efforts en faveur des princes, se retourne contre eux en se rapprochant de la régente et du ministre en exil. Condé, isolé, fait alors le choix de l'affrontement armé. Sa retraite à Saint-Maur en juillet 1651 puis son départ pour la Guyenne, dont il est devenu gouverneur, donnent le signal de la dernière phase, dite « Fronde condéenne ». Les royaux se lancent alors à la poursuite du prince félon et celui-ci doit fuir Bordeaux, où il laisse ses partisans, pour remonter vers Paris. Il entre dans la capitale le 2 juillet 1652 au terme de la bataille du faubourg Saint-Antoine. Son succès est spectaculaire mais de courte durée car les Parisiens ne goûtent guère la violence exercée par les Condéens et aspirent à la paix. Après la journée du 4 juillet 1652, au cours de laquelle il fait incendier l'Hôtel de Ville de Paris pour obtenir des ralliements par la terreur, le prince se trouve plus isolé que jamais. Il finit par quitter la capitale le 13 octobre 1652, quelques jours avant le retour du roi, et part se réfugier en Flandres auprès de l'archiduc des Pays-Bas espagnols. En Guyenne, ses partisans ont réussi à consolider leur position en faisant alliance avec l'Ormée, ce groupe issu de la petite bourgeoisie opposé aux jurats et aux magistrats du parlement, mais aussi avec l'Espagne de Philippe IV. Cependant, la division s'introduit parmi eux et, à l'été 1653, la chute de Bourg-sur-Gironde puis celle de Libourne annoncent la victoire des royaux. Le 20 juillet, les Bordelais demandent la paix, qui est conclue une semaine plus tard. Le 13 août, les troupes royales s'emparent de Villeneuve-sur-Lot, dernière place frondeuse.

Dans les années qui suivent, la pacification est efficace quoique quelques « queues de Fronde » soient observées ça et là dans les provinces du Centre et de l'Ouest, jusqu'à ce que la conclusion de la paix des Pyrénées avec l'Espagne en 1659 puis le décès de Mazarin et la prise de pouvoir personnel de Louis XIV en 1661 en assurent la pérennité.

Si l'on refuse d'écrire l'histoire du point de vue des vainqueurs, c'est à partir des témoignages des Frondeurs eux-mêmes qu'il faut tenter d'éclaircir les motifs et les enjeux de ce complexe enchevêtrement de prises d'armes, de réconciliations de façade et d'alliances entre factions rivales. Le « retour à la Fronde » qu'Yves-Marie Bercé appelle de ses vœux en 1984 se doit d'être aussi un retour aux sources[1]. De fait, la variété des documents disponibles sur la Fronde et les Frondeuses est considérable. Parmi eux, les Mémoires sont les plus anciennement utilisés par les historiens. Mais le propos y est souvent très subjectif, car ce sont des récits écrits de nombreuses années après les faits par des acteurs ou de simples témoins des troubles que la mémoire peut trahir et qui adoptent presque toujours un discours partisan.

Il est donc indispensable de compléter les sources narratives par une documentation de première main, souvent demeurée manuscrite mais parfois imprimée. Les déclarations royales, les registres de parlements, les requêtes présentées devant les cours de justice constituent autant de traces de l'activité politique des femmes pendant la Fronde, tandis que les actes notariaux tels que les contrats de mariage, testaments ou donations permettent d'éclairer leur situation sociale, économique ou familiale. Il faut aussi accorder une importance particulière à la correspondance échangée entre les contemporains de la Fronde, acteurs des événements ou simples observateurs, ainsi qu'aux notes pour soi-même ou à l'attention de quelques proches rédigées par eux. Ces documents permettent d'accéder directement au temps de la Fronde, d'établir des faits, mais aussi d'évaluer les enjeux de l'activité politique des femmes tels qu'ils ont été perçus, analysés et rapportés par les contemporains sur le moment. Au sein de cet ensemble, il convient de distinguer entre les documents écrits par les Frondeuses elles-mêmes, qui permettent donc d'accéder à leur propre conception des troubles et du rôle qu'elles y tiennent, et ceux qui furent rédigés par d'autres.

Pourtant, ces sources primaires ne doivent pas occulter l'intérêt que conservent les Mémoires ni les pamphlets du temps de la Fronde, les fameuses mazarinades, dont le discours est volontairement partisan. La recherche en histoire et en lettres les a récemment remis à l'honneur car, au prix de quelques précautions méthodologiques, ils permettent aussi d'établir certains faits et, surtout, ils sont d'un apport considérable pour l'histoire culturelle, notamment sur la question des rapports entre femmes et pouvoir.

Ces deux principaux viviers de sources peuvent être avantageusement complétés par la relecture des textes littéraires parus peu avant ou pendant la Fronde,

1. Yves-Marie Bercé, « Retour à la Fronde », *XVIIe siècle*, n° 4, octobre-décembre 1984, p. 299-304.

Extrait de la publication

qu'il s'agisse d'essais ou d'ouvrages de fiction. En effet, les romans, les pièces de théâtre, les traités de science politique et les ouvrages consacrés aux vices et aux vertus du sexe féminin sont à la fois susceptibles d'imprégner les esprits et d'être influencés par le climat politique, intellectuel et moral des années 1640 et 1650. La documentation iconographique, enfin, est constituée de très nombreux dessins, gravures et tableaux, souvent sous la forme de portraits. Dans ces images, la mise en scène des personnages représentés vient souvent appuyer le discours sur les rapports entre femmes et pouvoir contenu dans les sources écrites.

À la lecture des témoignages, le lecteur est frappé par la fréquence des références faites aux femmes de l'aristocratie. Dans les récits, dans la correspondance, dans les pamphlets, dans les gravures diffusées au temps de la Fronde, elles sont omniprésentes et le rôle qui leur est attribué dans la guerre civile est parfois d'une très grande importance. Dans les Mémoires rédigés après la fin des troubles, les anciens acteurs et observateurs des événements soulignent d'autant plus volontiers leur rôle politique et militaire que cette étonnante mixité parmi les personnalités politiques n'est plus qu'un souvenir. La remise en ordre opérée sous l'autorité de Louis XIV est aussi retour aux normes d'une société qui n'admet guère la présence des femmes dans les affaires politiques et où l'évolution absolutiste de la monarchie a conduit à fermer les brèches par lesquelles s'étaient engouffrées les Frondeuses.

C'est la raison pour laquelle, depuis fort longtemps, les historiens de la Fronde n'ont pas manqué de repérer et de commenter cette particularité, voire cette anomalie. Cependant, de Voltaire à Pierre Goubert, les plus talentueux d'entre eux n'en ont retenu que le caractère léger et anecdotique, insistant lourdement sur les motivations sentimentales et vénales des Frondeuses, soulignant la volatilité de leurs engagements et le caractère désordonné de leurs interventions, fréquemment associé à un manque de sérieux[1]. Bien souvent, dans leurs ouvrages, les actions des femmes sont présentées à la fois comme la cause et la manifestation la plus spectaculaire de l'inanité de ce mouvement de révolte. C'est ainsi que l'image d'Épinal des Amazones de la Fronde, et particulièrement celle de la Grande Mademoiselle tirant le canon de la Bastille sur les troupes du roi, a fini par accéder au rang de mythe, symbolisant à elle seule le caractère ludique et scandaleux d'une révolte devenue guerre en dentelles, mais engloutissant du même coup la variété et la complexité des interventions féminines.

Il est vrai que les progrès accomplis par l'histoire des femmes et du genre ces quarante dernières années ont profondément renouvelé la façon de considérer la présence des femmes sur la scène politique. Les travaux consacrés aux rapports entre femmes et pouvoir, y compris sous l'Ancien Régime, se sont multipliés

1. Voir en particulier Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, t. I, p. 84 ; Jules Michelet, *Œuvres complètes*, t. IX : *Histoire de la France au* XVII*e siècle*, livre II : *Richelieu et la Fronde*, première édition 1858, Paris, Flammarion, 1982, p. 397 ; Ernest Lavisse, *Histoire de la France*, t. VII : *Louis XIV. La Fronde. Le Roi. Colbert (1643-1685)*, Paris, Hachette, 1905, p. 43. À propos de Pierre Goubert, voir la présentation de sa biographie de Mazarin par Joël Cornette dans *L'Histoire*, n° 375, mai 2012, p. 96. Il rapporte une déclaration de Pierre Goubert dans laquelle cet historien dit vouloir faire justice « des increvables anecdotes des princes amoureux et des princesses comploteuses ».

dans le but de faire entrer l'étude de leurs agissements dans le champ de l'histoire scientifique. Cependant, si des articles ponctuels ont été publiés sur telle ou telle figure de Frondeuse, ou sur tel épisode de la Fronde faisant intervenir l'une d'elles, il est à souligner que, jusqu'à présent, aucune étude d'envergure n'a tenté de combiner le mouvement de « retour à la Fronde » entrepris à la fin du XXe siècle et les progrès de l'histoire du genre afin de réévaluer la démarche des Frondeuses dans son ensemble. Il s'agit donc de reprendre à nouveaux frais l'ensemble des documents disponibles sur la Fronde au féminin pour tenter d'en proposer une interprétation globale dans ses dimensions politique, sociale et culturelle.

Entreprendre une telle démarche nécessite de faire retour sur une documentation particulièrement vaste, dispersée et hétérogène mais surtout partisane. En effet, les sources qui attestent de la participation des femmes à la Fronde ont été très majoritairement produites par ceux qui se sont affrontés au cours de cette guerre civile. Il n'y a pas, ou presque pas, de témoignage neutre susceptible de fournir des renseignements objectifs. Si bien qu'à la lecture de ces textes, à l'examen de ces documents iconographiques, la Fronde apparaît à nouveau comme une mêlée furieuse propice à toutes sortes de débordements violents, physiques et verbaux. Les femmes elles-mêmes, du fait de leur ancrage dans les différents partis qui se disputent le pouvoir, ne sont pas épargnées par l'extrême partialité des discours. Dans les sources comme dans la production historiographique, il est presque impossible de les saisir en dehors des images et des constructions discursives destinées tantôt à les louer voire à les glorifier, tantôt à les décrier voire à les injurier.

La première tentation de l'historien est donc de chercher à s'abstraire de ces débordements rhétoriques pour tenter d'accéder à une forme de vérité de l'activité politique des femmes au milieu du XVIIe siècle. Cependant, une deuxième lecture invite à la modestie et à la nuance. Il semble à la fois naïf, vain, ambitieux et inutile de prétendre saisir les Frondeuses indépendamment des images dont elles font l'objet, car ces représentations entretiennent un lien inextricable avec les actions qu'elles commentent, préparent, provoquent, voire auxquelles elles s'identifient par les conditions de leur production, de leur diffusion et de leur réception. Comme les mazarinades analysées par Christian Jouhaud, les représentations de la Fronde au féminin ne seront donc pas traitées ici indépendamment de la réalité dont elles prétendent rendre compte[1]. Tout en suivant les agissements très concrets de chacune des Frondeuses, il s'agira d'examiner la façon dont les images qui leur sont associées à chaque moment de la guerre civile ont été construites, par qui, dans quelles circonstances, dans quels objectifs et avec quels résultats, afin d'appréhender les enjeux de la Fronde au féminin tels qu'ils ont été envisagés par les contemporains, hommes et femmes.

Une telle recherche se place à l'intersection de l'histoire politique et de l'histoire du genre. Reprendre précisément les actions entreprises par chacune des

1. Christian Jouhaud, *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985, rééd. 2009.

Frondeuses devrait permettre d'affiner nos connaissances sur la nature, la chronologie et les résultats de leurs entreprises. Mais il faut examiner aussi dans quelle mesure les femmes recourent à des modes d'action différents de ceux des hommes et en proposer une typologie. Plus généralement, il faut étudier quelles sont la portée et les limites de leur pouvoir à différentes échelles. Quel rôle politique peuvent-elles tenir au sein des partis frondeurs et des maisons aristocratiques qui en constituent l'assise ? Quelle place peuvent-elles occuper ou conquérir dans un État qui n'admet pas le règne des femmes ? La situation d'exception que constitue la régence d'Anne d'Autriche de mai 1643 à septembre 1651 est-elle de nature à favoriser leurs démarches ? La réprobation suscitée par l'exercice d'un pouvoir féminin et les difficultés de la reine face aux Frondeurs peuvent-elles faire obstacle aux femmes de l'aristocratie désireuses d'agir en politique ? Quelles différences découlent du caractère officiel ou officieux du pouvoir détenu par l'une et par les autres ? L'attention portée aux Frondeuses pourrait aussi éclairer plus largement la problématique des rapports entre femmes et pouvoir sous l'Ancien Régime et permettre de mieux apprécier les marges de manœuvre que laisse aux femmes un régime de l'exception qui, sans accepter leur présence dans la sphère publique, peut toutefois la tolérer dans certaines circonstances et à certaines conditions.

L'attention portée aux images ancre bien sûr ce travail dans le champ de l'histoire culturelle. Il convient de repérer les représentations associées à l'exercice d'un pouvoir féminin mais aussi de mettre en lumière les conditions qui déterminent la fabrication de cette rhétorique. À quelle tradition culturelle, et particulièrement littéraire, se rattachent les modèles suivis par les Frondeuses et ceux qui servent à valoriser leurs actions ? Comment parviennent-elles à les mettre au service de leur stratégie politique et de celle de leur parti ? Quelles sont les mises en scène auxquelles donnent lieu les interventions politiques des femmes de l'aristocratie au moment de l'action puis par les commentaires qui en sont faits a posteriori ? Quelle est leur efficacité dans la perspective de conquérir un territoire habituellement réservé aux hommes ? Quelles constructions rhétoriques sont mobilisées par leurs adversaires pour leur faire pièce et que révèlent-elles des mentalités des contemporains sur la question de la différence des sexes et de leur égale ou inégale aptitude à détenir et exercer le pouvoir ?

Dans une perspective d'histoire sociale, il faut aussi s'interroger sur l'éventuelle émancipation des femmes à laquelle peuvent conduire ces agissements et les représentations qui en sont données. Posons la question brutalement : les Frondeuses étaient-elles féministes ou ont-elles poursuivi des buts féministes ? L'emploi de ce vocabulaire est de nature à susciter le débat car il est, dans une large mesure, anachronique. Le mot n'apparaît qu'au XIXe siècle dans la langue française et désigne alors les mouvements collectifs de femmes qui luttent pour leur émancipation dans les différents domaines de la vie sociale, économique et politique. Cependant, il est possible de l'employer pour désigner des théories et des pratiques antérieures, dans la mesure où on le définit comme une réponse posi-

tive à la question de savoir si les femmes peuvent jouer un rôle public dans la vie sociale et politique ou comme un refus d'admettre une inégalité naturelle entre les facultés des hommes et celles des femmes, et donc entre leurs droits. Au XVIIe siècle, il ne s'agit pas d'une doctrine mais d'une tendance de la culture susceptible d'influencer les femmes de l'aristocratie et certains de leurs contemporains. Il convient donc d'examiner ce que les Frondeuses en retiennent.

Dans tous les cas, l'ancrage de ces femmes dans des réseaux sociaux, familiaux, amicaux et clientélaires particulièrement vastes et divers pose plusieurs questions relatives à la dialectique entre dépendance à l'égard du groupe et émancipation personnelle. Est-il permis aux femmes de l'aristocratie de revendiquer leur droit et leur devoir de révolte au même titre que les hommes ? L'élitisme aristocratique qui fait de la noblesse une caste supérieure peut-il l'emporter sur le principe de la subordination des femmes pour donner à celles-ci une légitimité d'action ? Une étude sur les Frondeuses ne peut manquer d'être en partie une histoire culturelle de la noblesse et des mentalités nobiliaires.

Mais, au-delà du cadre collectif des luttes entreprises, de quelle autonomie disposent-elles pour agir ? Sont-elles simplement utilisées et manipulées par les groupes auxquels elles appartiennent afin de tirer profit des images positives associées au féminin ? Ou bien faut-il renverser les perspectives et considérer que les Frondeuses ont la possibilité d'utiliser les réseaux dans lesquels elles s'insèrent pour servir leurs propres intérêts ? Et dans ce cas, quels seraient ces intérêts ? Il faut faire la part entre gains collectifs et profits individuels, tant d'un point de vue matériel que dans le domaine plus symbolique de la visibilité sociale et de la distinction aristocratique. Dans une société qui subordonne habituellement le féminin au masculin, la participation des femmes à la Fronde est-elle, consciemment ou inconsciemment, envisagée par elles et par leurs contemporains comme un vecteur d'affirmation identitaire et le moyen de revendiquer une identité sociale plus valorisante ?

C'est en fonction de ces problèmes que nous avons choisi les bornes chronologiques et géographiques de ce travail. Ainsi, quoique la Fronde débute en 1648, il nous a paru opportun de faire commencer cette étude dès 1643, avec la régence d'Anne d'Autriche. Nous posons pour hypothèse que l'avènement d'un pouvoir féminin au sommet de l'État n'est pas sans incidence sur les circonstances et les motifs qui poussent les femmes dans l'arène politique, de même que la façon dont la reine exerce le pouvoir influence les modes d'intervention employés par les Frondeuses. Pour ouvrir les perspectives, nous avons aussi décidé de poursuivre notre enquête jusqu'au début du règne personnel de Louis XIV en 1661. De même que les Frondeuses ne naissent pas à la politique en 1648, leur carrière ne se termine pas brusquement en 1653. Nombre d'entre elles demeurent actives pendant plusieurs années dans les milieux de pouvoir, au moins jusqu'à la conclusion de la paix des Pyrénées et au retour en France de Condé en 1659, mais parfois

aussi plus tard jusqu'à ce que le choix de l'absolutisme fait par Louis XIV en 1661 signale le triomphe sans équivoque d'un ordre politique masculin.

Le territoire de ces agissements féminins est celui de l'ensemble du royaume de France dans ses frontières de 1648 car les Frondeuses ne se contentent pas d'un champ d'action parisien. Au contraire, plusieurs d'entre elles choisissent d'utiliser l'ancrage provincial de leur famille pour asseoir leurs démarches. La Normandie, la Bourgogne, le Berry, la Champagne et les Ardennes ainsi que la Guyenne sont les principales provinces où elles se déplacent. Mais les Frondeuses n'hésitent pas à franchir les frontières et nombre d'entre elles se rendent en territoire espagnol, du côté des Flandres et des Pays-Bas, mais aussi dans le duché de Lorraine.

À partir de la fréquence des occurrences relevées dans l'ensemble de la documentation, nous avons choisi de fonder notre étude sur un groupe d'une quinzaine de femmes. Six d'entre elles se rattachent à la maison de Bourbon-Condé d'où sont issus les premiers princes du sang, en particulier Louis II de Bourbon-Condé, dit le Grand Condé, qui porte ce titre de 1646 jusqu'en 1686. L'aînée des membres de ce premier groupe est Charlotte-Marguerite de Montmorency (1594-1650), sa mère, épouse du feu prince Henri II et comme telle désignée sous le nom de princesse douairière de Condé. Il comprend aussi son épouse, Claire-Clémence de Maillé-Brézé (1628-1694), nièce du cardinal de Richelieu, qui prend d'abord le titre de duchesse d'Enghien au moment de son mariage en 1641, puis celui de princesse de Condé en 1646. Il faut compter aussi avec la sœur du prince, Anne-Geneviève de Bourbon (1619-1679), devenue duchesse de Longueville par son mariage avec Henri II d'Orléans-Longueville en 1642. À ces trois personnalités principales, on peut adjoindre Marie d'Orléans-Longueville (1625-1707), ultérieurement connue sous le nom de duchesse de Nemours, belle-fille d'Anne-Geneviève de Bourbon, issue d'un précédent mariage du duc de Longueville avec Louise de Bourbon. Quoique son lien de parenté avec Condé soit moins étroit, Élisabeth-Angélique de Montmorency-Bouteville, duchesse de Châtillon (1627-1695), fait aussi partie des personnalités les plus actives de ce premier groupe. Elle est à la fois la cousine et la maîtresse du prince. Plus éloigné encore mais tout aussi efficace est le lien établi entre Condé et Anne de Gonzague (1616-1684), qui porte le titre de princesse Palatine depuis son mariage avec Édouard de Bavière en 1645.

Un deuxième groupe est constitué autour des maisons de Lorraine et de Rohan-Vendôme. Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse (1600-1679) successivement mariée au duc de Luynes puis au duc de Chevreuse, cadet de la maison de Lorraine, fait le lien entre ces deux lignages. Dans les sources, elle est fréquemment associée à l'une de ses filles, Charlotte-Marie de Lorraine, dite Mlle de Chevreuse (1627-1652), et à sa belle-mère, Marie d'Avaugour de Bretagne (1610-1657), duchesse de Montbazon depuis son mariage avec le vieux duc Hercule de Rohan-Montbazon en 1628. Quoique sa participation à la Fronde soit moins documentée, nous évoquerons aussi le rôle d'Anne de Rohan (1606-1685), devenue princesse

Extrait de la publication

de Guémené par son mariage avec le prince du même nom, lui-même frère de la duchesse de Chevreuse. Par son mariage avec le duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, en 1632, Marguerite de Lorraine (1615-1672), fille du duc François, établit le lien entre les Lorraine-Rohan-Vendôme et la maison royale. Cependant, son rôle est bien moindre que celui de sa belle-fille, issue d'une précédente union de Gaston d'Orléans avec Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier : Anne-Marie-Louise d'Orléans dite aussi la Grande Mademoiselle (1627-1693).

À ces douze femmes, il faut ajouter une autre personnalité extérieure aux deux principales maisons nobles qui s'affrontent pendant la Fronde : Éléonore-Fébronie de Bergh (1615-1657), devenue duchesse de Bouillon par son mariage avec Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne en 1634. Elle joue un rôle essentiel auprès de son mari et de son beau-frère le maréchal de Turenne, de même que sa belle-sœur Charlotte de La Tour d'Auvergne, (1613-1662), dite mademoiselle de Bouillon, aux côtés de laquelle elle apparaît souvent dans les sources.

Enfin, nous citerons exceptionnellement quelques autres personnalités féminines moins bien documentées ou dont le rôle dans la Fronde est plus marginal telles que Louise de Lorraine (1621-1652), fille naturelle du cardinal de Guise et de Charlotte des Essarts, veuve de Claude Pot de Rhodes.

Nous ne prétendons pas donner ici la liste de l'ensemble des personnalités féminines issues de l'aristocratie qui participèrent à la Fronde, nous ne mentionnons que celles dont les activités sont les mieux attestées dans les sources et donc susceptibles d'être étudiées en détail.

L'étude de l'engagement féminin dans la Fronde comme phénomène politique et culturel nécessite d'abord de porter une attention particulière au contexte. Il convient d'établir dans quelle mesure la France des années 1640 prépare les femmes de l'aristocratie à intervenir en politique. La régence accordée à Anne d'Autriche en 1643 peut-elle ouvrir un règne des femmes ? La loi salique ne permet pas à la reine de régner mais en l'autorisant à gouverner, elle admet le principe d'une compétence féminine dans le domaine politique. Comment les femmes de l'aristocratie peuvent-elles en tirer parti pour établir leur propre règne et comment y ont-elles été préparées, en amont, dans les milieux mondains qu'elles ont fréquentés et animés jusqu'à la Fronde : c'est sur cet ensemble de références, valorisantes ou dévalorisantes, et sur la culture des Frondeuses, particulièrement leur culture littéraire, que nous voudrions faire la lumière dans un premier temps.

Dans la deuxième partie, les interventions des Frondeuses et les discours auxquels elles ont donné lieu seront détaillés en fonction du mode d'intervention choisi, soit celui des armes, soit celui de la diplomatie. Chacun d'eux sera interrogé du point de vue des ressources mobilisées, des modes opératoires mis en œuvre, des réactions suscitées et des résultats obtenus. Une attention particulière sera accordée au discours sur le genre, c'est-à-dire sur ce qui relève du masculin ou du féminin et sur le respect ou la transgression des frontières établies par la loi

Extrait de la publication